

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-de-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES 50

La publication des Annonces légales et judiciaires ac tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 27 Février

LA CRISE MINISTÉRIELLE

La combinaison Rouvier

La combinaison Rouvier n'a pu aboutir. Nous avons dit que M. Bourgeois avait refusé son concours ; MM. de Freycinet et Ribot, après examen approfondi de la situation, n'ont pu accorder le leur.

Dans ces conditions, M. Rouvier a renoncé à poursuivre la tâche qu'il avait entreprise.

Il s'est rendu à l'Élysée et a fait connaître à M. Carnot le résultat de ses démarches et les refus opposés aux offres de portefeuilles qu'il avait faites ; il a en conséquence décliné le mandat qui lui avait été confié.

M. Carnot a remercié M. Rouvier.

Dans l'après-midi, M. Carnot a fait appeler M. Bourgeois et lui a offert la mission de former le nouveau cabinet.

Avant de donner une réponse affirmative, M. Bourgeois a demandé à conférer avec ses amis politiques.

M. Bourgeois s'est rendu aussitôt au ministère de la guerre, où il a eu une conférence avec M. de Freycinet. M. Bourgeois a continué ensuite la série de ses consultations personnelles.

Paris, 26 février, soir.

Les journaux du matin, notamment la Justice, disent que M. Bourgeois n'a pas réussi à s'assurer le concours de MM. de Freycinet, Ribot et Develle.

Toutefois, sur le conseil de M. Floquet, M. Bourgeois continuerait des négociations sur de nouvelles bases.

D'autre part, la République française dit que M. de Freycinet et M. Ribot donneront une réponse ferme dans la matinée seulement.

Le Journal des Débats dit même que M. Bourgeois ne leur fit pas des ouvertures formelles.

Le Petit Journal croit que M. Bourgeois renoncera à la mission de former un cabinet.

L'Événement dit que M. Clémenceau est parti hier pour la Loire-Inférieure.

Le Figaro assure qu'une centaine de députés de la droite, dans une réunion privée tenue hier, ont décidé de profiter de l'interregne ministériel pour modifier leur tactique politique. Ils accepteraient la forme républicaine et ne combattraient plus que les hommes ou les procédés du Gouvernement. Ils rédigeraient une déclaration dans ce sens.

Paris, 26 février, soir.

On apprenait à quatre heures que M. Loubet avait accepté de M. Carnot, après une conférence assez longue, l'offre d'engager des pourparlers pour la formation d'une combinaison ministérielle.

D'après les indications recueillies auprès des amis de M. Loubet la nouvelle combinaison comprendrait outre MM. de Freycinet, Ribot et Bourgeois, au moins deux autres ministres démissionnaires : MM. Develle et Rouvier.

Dernières nouvelles

Paris, 26 février, soir.

Il est question de MM. Jules Roche pour le commerce ; Burdeau, pour les travaux publics ; Cavaignac, pour la marine et Deluns-Montaud, pour la justice.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 25 février

La séance, ouverte à trois heures, n'a pas même duré dix minutes.

On a adopté le procès-verbal de la dernière séance, celle où l'on n'a rien discuté, et on a déposé un rapport. Puis, comme le ministère est toujours à l'état de question, on a levé la séance en s'ajournant à samedi prochain.

SÉNAT

Séance du 25 février 1892

M. le président Le Royer prononce l'éloge de M. Libert, sénateur de l'Orne, décédé, et se fait l'interprète des regrets du Sénat.

M. le marquis de l'Angle-Beaumanoir demande au Sénat de ne pas aborder la suite de son ordre du jour en raison de l'absence du gouvernement.

M. Tolain répond que la présence des ministres n'est pas nécessaire pour délibérer.

M. Thézard, rapporteur de la loi sur les gardes particuliers, s'associe à la demande d'ajournement.

L'ajournement, mis aux voix, est prononcé.

Le Sénat fixe sa prochaine séance à jeudi.

Un Discours de Guillaume II

Voici, d'après le Moniteur de l'Empire, le texte de la réponse de l'Empereur Guil-

vanche.

Il fit une pause. Elle haussa les épaules.

— Vous vous imaginez qu'on ne me croira pas. Attendez ! Je me bornerais à affirmer que vous avez été à moi cette nuit, nous sommes seuls, qui pourrait me contredire ? Je prévois bien que M. de Bizeux se fâchera — et j'espère ; je refuserais de me battre, ayant fait mes preuves, et des preuves assez malheureuses. Il me souffletterait et je le tuerais. Ce ne serait pas par ce duel et par sa mort que ma parole serait infirmée, elle en serait confirmée, au contraire. Mais j'aurai mieux que ma parole, j'aurai mes preuves et mes témoignages. Ma preuve, la voici : en entrant, j'ai tout de suite aperçu, là, sur ce guéridon, votre miniature à côté de celle de M. de Bizeux ; je me suis permis, par anticipation de m'emparer de ce gage de vos bonnes grâces. Et voici le témoignage : à l'aube, je prendrai pour sortir, non la petite porte par laquelle je suis entré, mais la porte du vestibule ; et, comme votre concierge me demandera qui je suis et d'où je viens à cette heure trop matinale, je répondrai que je suis Lauretto Mina, de l'Opéra, et que je sors de chez Mme Laura Linda, la maîtresse de M. le vicomte de Bizeux.

— C'est assez ingénieux, mais un peu lâche ! dit une voix forte derrière Lauretto.

Laura poussa un cri de joie.

— Antonin !

Lauretto se retourna épouvanté et se trouva en face de M. de Bizeux, les bras croisés, le dominant de sa haute taille et de sa large carrure.

Dans l'ombre du corridor, par la porte ouverte,

l'homme à l'allocution qui lui a été adressée au banquet de la Diète provinciale de Brandebourg :

Pour les moindres motifs, a dit l'Empereur, les citoyens croient voir déjà compromis leur repos, leur joie de vivre, leur existence, la prospérité du pays. Et, chez beaucoup de gens de cet esprit de pessimisme et d'appréhensions naît à la fin la conviction que l'Allemagne est le pays le plus malheureux et le plus mal gouverné du monde, et qu'il est lamentable d'être obligé d'y vivre.

Nous savons tous que cette conception est injuste et inexacte, et nous croirions préférable que ces pessimistes et ces mécontents, secouant sur le seuil de la patrie allemande la poussière de leurs sandales, se résolurent, au plus vite, à se soustraire à leurs misères. Ils penseraient qu'ils ont agi au mieux de leurs intérêts, et, du même coup, ils nous causeraient un véritable plaisir.

Nous vivons à une époque de transition. L'Allemagne grandit, et, de l'enfance, elle fait son entrée dans la jeunesse. Il est donc temps qu'elle se libère des faiblesses inhérentes à l'enfance.

Nous traversons des jours pleins d'excitation et dans lesquels les jugements de la foule manquent malheureusement, de la pondération convenable.

Des jours plus calmes suivront si le peuple concentre sérieusement ses facultés, descend en lui-même et continue à édifier loyalement et sagement la grande œuvre qu'avec l'aide de Dieu a si glorieusement commencée mon aïeul et qu'il m'a transmise.

La ferme croyance que votre sympathie accompagne mes efforts me communique une nouvelle ardeur pour poursuivre mon travail et m'avancer sur le chemin que m'a indiqué le ciel ; le sentiment de ma responsabilité envers Celui qui est là-haut ajoute à ma confiance, comme le fait encore ma conviction, inébranlable comme un roc, que notre vieil allié de Rosbach et de Dennewitz ne me laissera pas en détresse.

Brandebourgeois, de hautes destinées nous sont encore réservées ; je vous conduis à des jours glorieux.

N'amoindrissez pas par des considérations où des controverses politiques, la joie que me procure votre concours ; de grandes phrases ne servent à rien quand elles viennent seules. D'ailleurs, aux éternelles récriminations contre le nouvel état des choses et les hommes qui le dirigent, je répondrais seulement : « Le cours est bon et je le poursuivrai. »

le ténor apercevait Jacinta.

Il jetait autour de lui des yeux égarés, comme cherchant une issue pour fuir ; mais Antonin lui mit magistralement la main sur l'épaule.

Laura, jetant son revolver inutile, était accourue près de son mari.

— Il est fâcheux, reprit Antonin, que je vienne déranger vos petites combinaisons infâmes. Grâce au dévouement de la pauvre fille qui m'est venue chercher, vous voilà pris au traquenard que vous aviez tendu. Vous êtes fort pour bâillonner et violenter des femmes, mais il me paraît que devant un homme vous ne faites pas si bonne contenance.

Lauretto, respirant à peine sous la main d'Antonin, balbutia :

— Monsieur, je suis à vos ordres, quand vous voudrez, comme vous voudrez...

— Vraiment, vous consentiriez à me rendre raison, peut-être ? Mais, risétable, quand on prend un drôle de votre espèce en flagrant délit d'attentat nocturne, et de vol qualifié... (de sa main libre il fouilla dans la poche de Lauretto et y prit la miniature qu'il jeta sur le guéridon), on a le choix ou de le livrer à la justice, ou de lui froter les oreilles et de le jeter à la porte avec un coup de pied ; mais admettre qu'on peut être offensé par lui, allons donc ! vous voulez rire !...

— Ecoutez, monsieur, dit Lauretto, tremblant à la fois de peur, de honte et de colère, écoutez, je suis en ce moment à votre merci, c'est vrai, mais n'abusez pas de votre avantage, je vous le conseille. Laissez-moi partir d'ici sans bruit et sans scandale. Je vous assure que, non seulement

Le ton de ce discours, autoritaire et piétiste à l'extrême, est l'objet de tous les commentaires.

Graves troubles à Berlin

Jeudi des troubles ont éclaté à Berlin. Des bandes ont parcouru les divers quartiers, pillant les boulangeries et les boucheries, jetant les marchandises et assaillant la troupe.

Plusieurs collisions se sont produites. Quelques agents ont été blessés.

De nombreuses arrestations ont été opérées. L'ordre a été rétabli à 10 heures du soir.

Au Tonkin

Les journaux du Tonkin contiennent les renseignements suivants :

Le commandant de la 9^e compagnie, à Yin-Bai, avec 200 fusils dont 30 tirailleurs tonkinois, a rencontré, le 8 janvier, une bande chinoise, comprenant 100 fusils ; il lui a fait plusieurs prisonniers et s'est emparé de diverses armes. Nous n'avons eu que deux hommes très légèrement blessés. Les pertes des Chinois sont évaluées à 40 hommes.

— Une dépêche de Kep annonce que Song-Hoa a été attaqué et pillé dans la nuit du 11 au 12 janvier. Plusieurs habitants ont été tués ou blessés. Les pirates ont été repoussés par une reconnaissance commandée par le capitaine Betty.

— Les journaux publient les détails qui suivent sur l'engagement où le capitaine Lemoine et le lieutenant Esterhazy, du 2^e tonkinois, ont trouvé la mort.

Les émissaires du colonel Terrillon, commandant le 1^{er} territoire militaire, lui ayant signalé ces jours derniers, la présence d'une forte bande de pirates dans le massif de Thanh-Moi, au nord de Da-Bac, cet officier supérieur avait projeté de la déloger de ses repaires par une opération combinée.

Deux colonnes, l'une venant du Sud sous les ordres du commandant Morel, l'autre, amenée du Nord par le capitaine Galle, devaient se donner la main en entourant l'ennemi.

Le 12 janvier, une reconnaissance, constituée par une partie de l'avant-garde de la colonne Morel et dirigée par le capitaine Lemoine, s'est heurtée à un parti chinois établi solidement dans la montagne. Accueillie par un feu violent et ne pouvant, en raison des difficultés excessives du terrain, prendre avantageusement son ordre de combat, la reconnaissance se replia.

Quelques instants plus tard, arrivait le déta-

pour moi, mais pour madame et pour vous, ça vaudra mieux.

— Faites ce qu'il demande, mon ami, conseilla Laura intervenant. Me voilà sauvée ! Qu'il parte, qu'il parte avec la confusion et la rage de son crime avorté, et qu'on n'entende plus parler de lui.

— Oni, Monsieur, qu'il parte ! répéta de loin Jacinta d'une voix timide.

— Comment ! reprit Antonin, il vous aurait fait passer, Laura, par ces angoisses mortelles, il aura fait souffrir à la pauvre fille qui est là la plus horrible torture morale et physique, et il en sera quitte pour s'en aller achever dans son lit cette nuit mal commencée ? Ah ! je serais un lâche comme lui de souffrir une telle impunité ! Vous dites : qu'on n'entende plus parler de lui ! Mais rappelez-vous donc ses menaces ; il ira partout crier demain qu'il a passé la nuit ici, et que je suis arrivé trop tard ! Tenez, mon sang bout quand je pense à des choses pareilles ! Et, si ce n'était pas le respect de votre présence, je lui infligerais sur l'heure une correction de ma main.

En parlant, il secouait rudement par l'épaule Lauretto frémissant.

— Ai-je affaire à un homme du monde, bégaya Lauretto.

— Vous avez affaire à un justicier.

— Comment ?... qu'est-ce que vous allez faire ?

— Ce que vous voulez faire vous-même.

Antonin avait lâché l'épaule de Lauretto et l'avait saisi au collet comme on saisit un malfaitour.

(A suivre).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 39

LA LINDA

ROMAN PARISIEN

PAR

ALFRED SIRVEN

XXIV

Jacinta

Vous m'avez, depuis longtemps, bravé, raillé, conquis, et j'ai déclaré, moi, j'ai juré publiquement que j'aurais raison de vos mépris et que vous seriez à moi un jour. Je n'en aurais pas le démenti. J'espère bien toujours que j'obtiendrai la réalité ; mais, dans tous les cas, dites-vous que j'aurai l'apparence. Pour cela, peu importe que je sois ou ne sois pas votre amant ; l'essentiel est que, pour les spectateurs, je le paraisse. Or, je le paraitrai avec toute évidence...

— Elle eut un sourire dédaigneux. Il reprit :

Attendez que j'aie fini, avant de rire. Vous aurez à voir, — il en est temps encore, — s'il ne vaudrait pas mieux pour vous abaisser votre arme et vous en remettre à ma générosité. Je me laisserais alors, en galant homme. Mais moins j'aurais le droit de parler, plus je parlerai, je vous en prévient. Ce sera ma compensation et ma re-

chement du capitaine de Galle, qui, tombant à revers sur les pirates, le bousculait à deux reprises en traversant leurs lignes et en leur tuant un grand nombre d'hommes. Les tirailleurs ont eu cinq tués et dix blessés; les Européens, trois blessés et deux tués, le capitaine Lemoine et le lieutenant Esthéras, dont la nouvelle de la mort a été télégraphiée.

Nouvelles militaires

D'après un rapport qui vient d'être adressé par le Ministre de la Guerre au Président de la République, l'état sanitaire de l'armée continué à s'améliorer.

Le nombre des cas de fièvre typhoïde qui était de 3,882 pour l'année 1867, descendait à 4,412 en 1889. En 1890, l'épidémie atteignait 3,491 militaires, l'amélioration s'accroît encore l'an dernier et l'on ne relevait que 3,225 malades de cette catégorie. Le chiffre des décès causés par la terrible maladie descendait de 864 à 534.

C'est au filtrage des eaux potables que le service de santé attribue surtout l'amélioration de l'état sanitaire dans les casernes. Le filtrage a été installé successivement dans des bâtiments militaires occupés par 200,000 rationnaires; cette année, le service du génie terminera les travaux d'installation des appareils nécessaires pour filtrer les eaux distribuées aux 45,000 hommes occupant des casernes non encore pourvues d'eau de source.

Un perfectionnement au Fusil Lebel

Le service de l'artillerie a fait ajouter au canon de chaque fusil Lebel une petite tige de métal.

Fixée à l'extrémité de l'embouchoir, elle permet de former les faisceaux sans mettre la baïonnette au bout du fusil.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Le crime du boulevard du Temple

Le Palais de Justice, avait jeudi, dès la première heure, l'aspect particulier qu'il revêt les jours où une cause célèbre doit y être jugée.

Sur la place Dauphine, où, depuis neuf heures du matin, stationnent patiemment des curieux appartenant à toutes les classes de la société, le coup d'œil est vraiment pittoresque.

Difficilement maintenus par les gardes, ils battent la semelle pour chasser l'engourdissement et échantent leurs impressions sur le procès.

Vers onze heures ils ont pu, deux par deux, pénétrer dans la salle. Là, dans l'enceinte réservée, grâce aux consignes rigoureuses données par le Président, n'ont pu pénétrer que les témoins, les avocats et les journalistes.

En attendant que la Cour fasse son entrée, jetons un coup d'œil sur la table des pièces à conviction. On y voit une cantine d'officier, des vêtements, le large couteau de cuisine qui fut l'arme meurtrière d'Anastay et — pièce bizarre — un meuble d'une destination très intime.

A midi, apparaît l'accusé. Agé de vingt-six ans, les traits réguliers, cheveux châtains et moustache châtain-roux assez forte, le regard assuré, la taille bien prise, mais plutôt petite, correctement vêtu, tel est — rapidement esquissé — le portrait de l'assassin de la baronne Dellard.

Aux questions d'identité qui lui sont posées, il répond d'une voix fluette et qui surprend, car l'homme paraît vigoureux; les épaules et la poitrine sont larges.

Quand le Président lui demande : Quelle est votre profession ? Anastay hésite, et sa réponse n'arrive pas jusqu'à nous.

On comprend qu'il éprouve une honte à se dire sous-lieutenant.

Pendant que le greffier procède à la lecture de l'acte d'accusation — qui ne contient rien que nos lecteurs ne connaissent — Anastay reste fort calme.

Cette lecture terminée, on fait l'appel des témoins. L'entrée des deux maîtresses d'Anastay, Mlles Rey et Gonzalès, et celle surtout de la servante Delphine Houbre, qui échappa par miracle au couteau de l'assassin, causent un vif mouvement de curiosité dans la salle.

Un Incident

M^e Henri Robert demande la parole et dépose des conclusions tendant à ce qu'il soit procédé à l'examen mental d'Anastay.

Il rappelle qu'à Lyon des médecins chargés d'examiner son client pour une maladie des yeux, une atrophie des papilles, déclarèrent que cette maladie pouvait produire des troubles nerveux.

M^e Robert continue en ces termes :

La tâche qui m'est imposée aujourd'hui est tellement lourde, tellement écrasante que je dois m'entourer de tous les moyens de défense. Les parents d'Anastay — je suis obligé de le dire — l'ont rendu plus difficile encore par la publicité qu'ils faisaient aux moindres actes de Louis Anastay. Moi, je ne dois considérer qu'une chose, c'est que ni les jurés, ni l'accusation, ni moi, ne

sommes compétents pour décider si Anastay est responsable. Aussi je demande que des experts l'examinent.

M^e Robert continue le développement de ses conclusions en donnant lecture de lettres de médecins et de spécialistes déclarant que l'atrophie papillaire est symptomatique de troubles cérébraux.

M. le Président (à Anastay). — Vous joignez-vous à votre défenseur ?

R. — Oui, monsieur.

La parole est au Ministère public.

Il faut, — dit M. l'avocat-général Cruppi — que la première parole du Ministère public dans ce débat soit l'affirmation solennelle de la responsabilité d'Anastay.

Pour moi, je n'ai aucun doute sur l'état mental du prévenu. Tout dans son passé, dans son crime, dans les préparatifs de cet horrible assassinat, montre le criminel conscient, intelligent, responsable !

On va, MM. les Jurés, jeter dans le débat des théories scientifiques; on l'a même fait. On vous a dit que l'atrophie papillaire avait fait d'Anastay un candidat à la démence et au crime. Toutes les données actuelles de la science protestent contre cette théorie.

Il est exact qu'Anastay fut examiné. Mais je vais vous donner le dernier mot de cet examen; il est dans le rapport du colonel Peloux, qui disait : « L'armée n'a qu'à gagner au départ d'Anastay. »

Je me résume : La visite médicale d'Anastay n'a été qu'un prétexte pour ses chefs; ma deuxième proposition est celle-ci; le certificat donné à la suite de cette visite contient des contradictions qui enlèvent toute valeur à ce document; ma troisième proposition, la voici : même s'il y avait atrophie de la papille, il n'est pas démontré scientifiquement que l'atrophie de la papille conduise à la folie.

Il est fou, cet homme qui, après l'assassinat de la baronne Dellard écrivait à sa maîtresse la lettre suivante : « J'ai une anémie de l'œil; le médecin m'a indiqué le remède : il faut me priver de femmes. »

Je n'insiste pas. La suprême lâcheté d'Anastay c'est d'avoir signé ces conclusions. (Mouvement dans l'auditoire.)

M^e Robert réplique.

Après délibération, la Cour décide qu'il sera sursis à l'arrêt jusqu'après l'audition des témoins.

L'Interrogatoire

D. — En 1889, vous avez été nommé sous-lieutenant à Lyon, au 138^e.

R. — Oui, et j'ai été détaché à Modane.

D. — A quelle époque avez-vous connu votre maîtresse, Madeleine Gonzalès ?

R. — Au mois de décembre 1890.

D. — Votre conduite à ce moment a fait l'objet d'une plainte.

R. — Oui, dans les conditions suivantes : la mère de Mlle Gonzalès vivait de la débauche de sa fille. Elle voyait avec regret les relations de celle-ci avec un officier sans fortune.

Elle se plaignit au colonel qui me fit appeler; je lui promis de me séparer de ma maîtresse.

Malheureusement, j'allais habiter rue Saint-Joseph avec Madeleine Gonzalès. Ce fut le principe de ma ruine.

D. — Expliquez-vous à ce sujet.

R. — Je dépensais par mois avec Mlle Gonzalès, ou plutôt pour elle, 200 fr. environ et ma solde n'était que de 225 francs.

D. — C'est alors que vous avez commencé à jouer dans un lieu bien mal fréquenté, au Casino de la Charbonnière, où vous avez fait la connaissance de Mlle Rey ?

R. — Parfaitement.

D. — Votre vie désordonnée vous fit faire des dettes. A combien se montaient-elles au moment où vous avez fait appel à votre famille pour qu'elle liquidât votre passif ?

R. — A 1,750 francs environ.

D. — Puisque nous avons parlé de votre deuxième maîtresse, Valérie Rey, dites-nous si, quand vous l'avez connue, vous avez continué vos relations avec Mlle Gonzalès ?

R. — Oui.

D. — Ce qui, d'ailleurs, vous a aliéné l'estime de vos chefs et la sympathie de vos camarades.

R. — De mes chefs, peut-être ! Mais de mes camarades, non. Suivant l'usage, ils m'offrirent un banquet le jour de mon départ, je n'y allai pas parce qu'il devait avoir lieu à l'Hôtel de Toulouse où je devais 200 francs au propriétaire.

M. le Président donne lecture des notes du colonel d'Anastay. Elles sont déplorable.

Anastay, qui a répondu d'une voix très ferme à toutes ces questions, déclare qu'il ne peut accepter pour exactes toutes les appréciations de son colonel.

Il proteste contre cette accusation : « Anastay n'est pas courageux. »

« Je ne puis, dit-il, laisser passer cette note; j'ai montré plus d'une fois que j'avais du sang-froid et que j'étais courageux. »

D. — Arrivons au moment où vous allez partir pour Paris, où vous cherchez à sortir de l'im-

passee, où il vous faut de l'argent et par tous les moyens. Pourquoi avez-vous pensé à Mme Dellard ? Et d'abord comment l'avez-vous connue ?

R. — Par Mme Caboret qui fut sa servante.

D. — Je n'insiste pas sur ce point. Mais ce que nous désirons savoir, c'est la nature des services qui ont pu vous être rendus par la famille Dellard ?

R. — Quand je me suis engagé, M. Dellard m'a recommandé à un officier de ses amis.

D. — Vous étiez persuadé, n'est-ce pas, que Mme Dellard avait des valeurs chez elle ? Vous saviez qu'elle était toujours seule vers quatre heures de l'après-midi, ou du moins avec sa bonne ?

R. — Tout cela est exact.

D. — Donc, l'assassinat était prémédité, et si bien, que pour pouvoir négocier les valeurs volées vous vous étiez abonné à un journal financier.

R. — C'est inexact. Je me suis abonné à ce journal pour profiter d'une prime.

D. — Toutes vos précautions allaient être prises; il ne vous manquait plus que l'arme.

R. — Oui, j'achetai un couteau de cuisine au Grand-Bazar, à Lyon.

D. — Le 30 novembre, vous avez fait vos adieux à Valérie Rey et à sa mère. Ne leur avez-vous pas dit : « Je serai en mesure de vous faire venir à Paris ! »

R. — Peut-être bien.

D. — Vous avez quitté Lyon le 1^{er} décembre et vous êtes arrivé à Paris le 2. D'après votre plan, le crime devait être commis le 4 seulement.

L'audience est suspendue à deux heures dix.

A la reprise de l'audience, le président continue l'interrogatoire d'Anastay.

D. — Nous arrivons à la journée du crime. Vous partez de l'hôtel, emportant les deux couteaux. Où les aviez-vous mis ?

R. — Dans la poche de ma jaquette.

D. — Ce matin-là vous avez déjeuné chez Mlle Chanet. Comme le repas n'était pas prêt, vous êtes allé voir Mme Labbé des Londes. Ne vous a-t-elle pas dit, en réponse à une de vos questions : « Moi ! par le temps qui court, je n'ai même pas 100 francs chez moi ? »

R. — C'est exact.

D. — L'après-midi, vous vous mettez en route pour aller chez la baronne Dellard; vous supposez qu'elle demeurait toujours rue des Filles-du-Calvaire, n° 6; vous y arrivez à quatre heures. Naturellement vous n'avez trouvé personne à l'ancien domicile de la baronne et le concierge vous a renseigné.

R. — Parfaitement.

D. — Quelles étaient vos pensées en allant au boulevard du Temple ?

R. — J'avais déjà le remords de mon crime. Mais une force irrésistible me poussait. Quand j'ai causé avec Mme Dellard, je n'osais pas frapper... Puis, tout d'un coup, je me suis décidé... Anastay qui, pour la première fois, semble ému, s'arrête.

Il reprend avec volubilité, d'un ton bref, saccadé.

— « Je sentais en moi cette pensée : Il faut frapper ! Ah ! vous ne savez pas la force, le courage qu'il m'a fallu. (Mouvement dans l'auditoire). »

Subitement, j'ai étouffé tout remord et j'ai frappé.

Je sais que le crime que j'ai commis est horrible; j'ai manqué à tous mes devoirs d'officier et d'homme; je veux monter sur l'échafaud. (Sensation).

« Ce qu'on me fera souffrir ne sera rien auprès de ce que je souffre quand je vois devant moi, à tout instant, le cadavre de ma victime et que j'entends son râle !... »

D. — Et puis, vous avez entendu ouvrir la porte; c'était une nouvelle victime qui venait.

R. — Celle-là je l'ai frappée sans savoir ce que je faisais.

D. — Oui, mais vous avez su ensuite ce que vous faisiez. Vous avez montré un calme et un sang-froid extraordinaires.

R. — C'est vrai ! Et je ne m'en rends pas compte moi-même. Il me semblait que ce que je venais de faire je l'avais fait il y a trois siècles; j'ai eu — comment dirai-je ? — le sang-froid d'un honnête homme.

D. — Il était singulier votre sang-froid ! Vous vous êtes rendu ensuite chez Mme Labbé des Londes. Je n'insisterai pas sur ce qui suit, que MM. les jurés connaissent : le couteau révélateur, les soupçons, votre arrestation, la confrontation avec Delphine Houbre et enfin vos aveux.

Comment les avez-vous fait ces aveux ?

R. — A cause des remords qui m'assaillaient. Je regrette même de les avoir faits, car ils sont une circonstance atténuante.

D. — C'est tout ce que vous avez à dire ?

R. — Oui.

L'interrogatoire est terminée; Anastay se ras-sied.

Les témoins

Plusieurs témoins sont entendus. La plus im-

portante déposition est celle d'une de ses victimes, Delphine Houbre.

La servante de Mme Dellard, celle qui faillit être la deuxième victime d'Anastay s'avance à la barre tandis qu'un vif mouvement de curiosité se produit.

Agée de quarante-et-un ans, vêtue de noir, très simple, elle commence en ces termes :

— Le misérable ! Il a voulu assassiner ma chère maîtresse et m'assassiner moi-même !... C'est un lâche !...

D. — Expliquez-vous ?

R. — J'étais allée faire des courses et quand je suis entrée, je l'ai vu et je lui ai demandé : « Qu'est-ce que monsieur veut ? » Il m'a répondu : « Ce que je veux !... »

« Et il a bondi sur moi, le couteau levé; il m'a saisie par le bras droit et m'a jetée par terre. »

« Il essayait de me trancher la gorge. Il m'a enlevé un lambeau de chair de douze centimètres. »

D. — Avez-vous remarqué s'il cherchait un autre couteau ?

R. — J'étais la face contre terre, la bouche sur sa main. Je n'ai pu rien voir... Puis il est parti.

« Moi, je suis descendue et j'ai crié : « Imbéciles, pourquoi l'avez-vous laissé fuir ? »

« Oh ! le lâche, il aurait déjà dû se faire justice à lui-même. (Sensation dans l'auditoire). »

M. Dellard

M. l'avocat général Cruppi demande à la Cour qu'on épargne à M. Dellard la douleur de déposer.

M^e Henri Robert s'associe à la demande du ministère public.

M. Dellard n'est pas entendu. L'audition des témoins est terminée.

La Cour se retire pour délibérer sur les conclusions de M^e Henri Robert tendant à faire examiner Anastay.

Rejet des conclusions

Après une délibération qui a duré dix minutes environ, la Cour, par son arrêt, rejette les conclusions tendant à l'examen mental d'Anastay.

Réquisitoire

M. le procureur général termine ainsi : « C'est la peine de mort qui convient à ce crime. Je la requiers sans faiblesse. »

Anastay était un heureux, un privilégié; il n'est pas de ceux que vous jugez d'habitude, qui courent les affres de la faim et grandissent sans exemples, sans conseils ! Et pourtant vous les condamnez !

Qu'on ne me dise pas demain : « Les Jurés de la Seine ont la guillotine pour les meurtre-faim; ils ont eu des faiblesses pour le fils de la bourgeoisie. »

Ce qu'il faut, c'est la justice égale pour tous. Votre verdict signifiera, — et je le demande, — égalité devant la loi. (Mouvements prolongés).

La plaidoirie

M^e Henri Robert présente la défense d'Anastay :

« Le crime, l'acte ne sont rien ! dit-il. C'est le criminel qu'il faut connaître. Il faut que vous sachiez comment celui qui a vu la vie lui sourire vient s'asseoir sur les bancs de la Cour d'assise. »

M^e Henri Robert montre Anastay jeune homme, ayant perdu sa mère de bonne heure, seul avec un père qui dirigeait une officine secrète de médecine illégale et éleva sans conseils.

En terminant il s'écrie :

« Il y a quelques jours, vous avez refusé de condamner à mort un homme qui avait coupé le cou de son camarade et qui jusqu'au bout nia avec une énergie farouche. »

« Celui-ci a tout avoué, allez-vous l'envoyer à l'échafaud ? »

Verdict

Le Jury revient, rapportant un verdict affirmatif, sans circonstances atténuantes.

En conséquence, la Cour condamne Anastay à la peine de mort.

L'assassin a entendu sa condamnation sans sourciller.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Le Journal du Lot ne paraîtra pas mardi.

Congé du carnaval dans les écoles publiques

Sur la proposition de M. l'inspecteur d'académie, M. le préfet a décidé que toutes les écoles publiques du département du Lot vaqueront le mardi 1^{er} mars à l'occasion de la fête de carnaval.

MARIAGE

Jeudi a eu lieu le mariage de notre compatriote et ami, M. le Dr Gélis avec M^{lle} Jane Soulié, fille de l'honorable négociant et conseiller municipal de notre ville.

L'assistance était nombreuse et choisie, et des marques unanimes de sympathie ont accueilli le

couple charmant aux abords de l'Eglise et de la Mairie.

Les témoins de la mariée étaient : MM. Laval, juge de paix à Castelnau, et Plantade, imprimeur ; ceux du marié étaient MM. Ch. Caviolle, docteur-médecin et Déandris, député de l'Hérault.

Nous adressons aux jeunes époux nos vœux les plus sincères de bonheur.

Nouvelles militaires

Sont promus au grade de capitaine dans l'armée territoriale :

131^e régiment territorial d'infanterie : MM. Garrigues lieutenant au corps ; Laffont, lieutenant au 135^e régiment territorial de la même arme ; Broussignac, lieutenant au 133^e régiment de la même arme ; Courtil et Coudere, lieutenants au corps.

PROCÈS-VERBAL

Les employés de l'octroi ont dressé procès-verbal contre la femme Caumont, pour une certaine quantité de poulets qu'elle tentait d'entrer en fraude.

INDISPOSITION SUBITE

Le nommé Bédrenne François, âgé de 46 ans, natif du canton de Vayrac, passant jeudi dans la rue de la Banque, a été pris subitement d'une indisposition et s'est affaissé sur le trottoir. Il a été transporté aussitôt à l'hospice. Après quelques soins, il est revenu à lui.

UN HERITAGE LÉGUÉ A UNE ŒUVRE DE BIENFAISANCE

M. Joseph Reinach, député, a adressé à M. Peyron, directeur de l'Assistance publique, pour l'œuvre des enfants moralement abandonnés, fondée et développée par la République une somme de 500 fr. qui lui avait été déléguée par une demoiselle Fabre, qu'il ne connaissait pas, en souvenir de Gambetta et de sa politique.

Vols

Dans la nuit de mercredi, des malfaiteurs se sont introduits dans la maison de campagne de M. Cayla, au lieu dit d'Englandières.

Pour pénétrer dans l'intérieur, ils ont brisé les contrevents à l'aide d'une barre de fer servant de tuteur à un pied de vigne.

Une fois dans la maison, les voleurs ont allumé du feu dans la cuisine ; ils ont ensuite visité toutes les pièces de la maison en s'éclairant avec des morceaux de papier qu'ils allumaient au foyer de la cuisine ; mais leurs recherches n'ont pas été très fructueuses, et ils n'ont pu s'approprier qu'une paire de pantalons, un gilet et une chemise d'homme.

Une enquête est ouverte et certains indices permettent d'espérer que la police ne tardera pas à mettre la main sur ces audacieux voleurs.

Vol de poissons

Dans la nuit de lundi à mardi, des voleurs ont brisé le cadenas de la huche à poissons du sieur Mangieu pêcheur à Regourd, et lui ont volé environ 50 kilogrammes de poissons, que contenait cette huche.

Arrestation

Un nommé Louis Mayeux, âgé de 57 ans, a été mis, jeudi, en état d'arrestation pour mendicité. Mayeux est originaire de Moissac.

Station des étalons de Gramat 1892

Debeck, pur sang arabe, bai, né en Orient	1 m. 49
Sensible, pur sang anglais, par Bey Archer et Sensitive.	1 m. 57
GAGNANT DE NOMBREUSES COURSES	
Flori, pur sang anglo-arabe, par Beyrier et Fiorella.	1 m. 60
GAGNANT DE NOMBREUSES COURSES	
Narcisse, pur sang anglo-arabe, par Flavio et Nathalie.	1 m. 60
GAGNANT DE NOMBREUSES COURSES	
Oberland, pur sang anglo-arabe, par Edhèn et Chance.	1 m. 60
Vaspetro, pur sang anglo-arabe, par Blenheim et Béthsabée.	1 m. 60
Fondango, pur sang anglo-arabe, par Blinkoolie et Nour.	1 m. 54
Aragonnais, pur sang anglo-arabe, par Djérash et Fleur d'Avril.	1 m. 55
Nedji, pur sang anglo-arabe, par Hedjaz et Armme.	1 m. 54
Lequiro, 1/2 sang anglo-arabe, par Blin et Memphis.	1 m. 52
Albi, 1/2 sang anglo-arabe, par Emir et Karchane.	1 m. 51
Hoppin, 1/2 sang, carrossier race des trotteurs	1 m. 57
par Beaujeu et Jactator.	

Musique du 7^{me} de ligne
PROGRAMME du 28 FÉVRIER 1892
de 3 heures à 4 heures du soir
(Allées Fénélon)
Les Cadets de Russie (marche) Sellenick
Martha (ouverture) Flotow
Thérèse (valse) Gungl
Le Pré aux Clercs (fantaisie) Hérol
Jane (polka) Tourneur

Bibliographie

Gustave Larroumet

Etudes d'Histoire et de Critique dramatiques
In-18, Paris, Hachette, 1892

De l'*Œdipe Roi* de Sophocle passer au théâtre de Shakespeare et trouver, pour les louer dignement l'un et l'autre des aperçus nouveaux, personnels sensés et nullement inquiétants ; de la comédie du Moyen-Age, par Moitié, Marivaux, Beaumarchais arriver à la comédie moderne, à celle — si piquante — que donnent aujourd'hui les comédiens avec leurs prétentions et remplir d'érudition, de renseignements originaux ou d'études singulièrement suggestives tout l'entre-deux ; écrire sur toutes ces choses des pages telles que les gens du monde où l'on ne pense pas en puissent tirer du plaisir, et ceux qui pensent, du profit ; pour écrire un pareil livre il y fallait plus que l'habileté d'esprit d'un membre de l'Institut et c'était presque une gageure ; aussi n'est-ce pas un mince éloge que de dire comment M. Larroumet y a réussi.

Du livre nouveau nos lecteurs connaissent — pour les avoir lus à cette place, analysés en leur temps — quelques chapitres. Ainsi l'étude sur *Shakespeare et le Théâtre Français*, la conférence sur Molière et Marivaux et encore celle sur *les Comédiens et les Mœurs*.

A passer dans un livre que l'on garde et que l'on consulte, ces articles de Revue n'ont rien perdu de leur valeur première, et, au contraire, il s'y ajoute quelque chose d'achevé et de définitif par la cohésion que les essais de même genre se donnent, se complétant pour ainsi dire les uns les autres, par la continuité de la méthode et par le voisinage, la pénétration des sujets. Ce que nous en avons dit alors, nous le redirons encore et l'on nous permettra de passer outre aux éloges et d'apprécier de préférence les pages dont nous n'avons pas eu encore l'occasion de parler.

L'*Œdipe Roi* et la Tragédie de Sophocle sur lequel s'ouvre le volume, est une étude que bien des Hellenisants de profession seraient singulièrement aisés d'avoir écrite. Très au courant, très bien renseignée, fortement documentée — si l'on veut la comparer au volume de Patin sur le même sujet, on sentira du même coup et sa supériorité et son mérite ; — ce n'est pas ici qu'on peut en exposer les conclusions et en discuter quelques aperçus ; qu'il suffise de dire que maintenant l'on ne pourra plus guère parler du théâtre grec, ou même de Corneille et de Voltaire sans revenir à ces pages, ou pour les redire, ou pour contredire. — Et d'en dire qu'il est essentiel à la question qu'il traite et que sa connaissance en est indispensable à quiconque reviendra sur la même question — n'est-ce pas tout compte fait, le meilleur éloge qu'on puisse faire d'un ouvrage de critique ? — Dans l'enquête qui suit sur la *Comédie en France au Moyen-Age*, si d'autres influences se font jour et quelques idées du maître que M. Larroumet aime le mieux — et à qui nous sommes le plus redevables nous tous qui nous occupons des choses de la littérature, — ce n'est pas le lieu de le chercher, subrepticement pour ainsi dire et comme en passant. Quoiqu'il en soit cette communauté de pensées et de sentiments avec le maître le mieux informé qui soit et du jugement le plus sûr sur toutes choses, lui aura porté bonheur. Il faudra que les médiévistes le discutent et plus ils mettront dans la discussion de l'aigreur dont il sont trop contumiers, plus cette étude prendra de force et de raisons.

Tout autre et d'un tout autre caractère est l'article sur Beaumarchais. Autant les livres dont M. Larroumet s'est servi sont diffus et touffus — et il ne faut pas excepter de ces reproches les lourds volumes de MM. Loménie et Lintilhac, — autant les pages qu'il a consacrées à l'auteur du *Mariage de Figaro* sont claires, élégantes, pénétrantes et suggestives : ajoutez à cela la chaleur naturelle et comme un flot de vie circulant au travers de cette étude pour s'étaler à la fin dans une page qui sera bien vite dans les anthologies à côté du parallèle entre Voltaire et Bossuet de M. Brunetière, — pour les mêmes raisons — et vous aurez une idée de la solidité du fond et de la beauté de la forme.

Que dire de toute la seconde partie du livre : *le Théâtre et la Morale* et surtout des deux chapitres si pénétrants, si curieux, si pleins de choses, de renseignements, de récits, d'anecdotes sur les *Théâtres de Paris*, et sur les *Comédiens et les Mœurs*.

Ce qu'en disait Faquet il y a quinze jours : « M. Larroumet aime le théâtre de toute son âme et le fait aimer. Il a un goût très sûr, très sévère et pourtant très large et une élégance aimable d'exposition et de discussion où l'on sent le conférencier adroit, l'orateur toujours applaudi et toujours digne de l'être... » Ou encore ce qu'écrivait Sarcy lundi dernier : « Mais surtout qu'il faut le lire, parce que, après avoir séduit, le livre fera penser, et que c'est une chose plus rare qu'on n'imagine, un livre qui fait penser... »

C***

Livres à crédit

Hugo (Victor), œuvres complètes, 70 vol. in-12 br. 140 fr., payable 3 fr. par mois, rendu franco. Très belle édition portative et définitive ; la seule complète.
Coppée, œuvres complètes. Edition Lemerre, 12 vol. in-12, papier teinté ; 60 fr. payable 2 fr. par mois, de d^e. Edition populaire illustrée, 3 vol in-4^o 45 fr. payable 2 fr. par mois. Expédition franco.
Librairie MALEVILLE, Libourne, (Gironde)
Demander le catalogue.

Voir aux annonces : **Les Grands Magasins du Printemps de Paris.**

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 20 au 27 février 1892

Naissances

Bartoli Marie, rue St Georges, 14.
Clergue Henriette, à Laroque.
Alazard Georges, rue Fénélon, 13.
Giral Emilie, rue Fénélon.

Mariages

Gélis Louis, docteur-médecin et Soulié Amélie.

Décès

Chastanet Louis, 56 ans, rue des Soubirous, 6.
De Joffreau Herminie, 82 ans, rue de la Halle, 8.
Vidal Jeanne, 71 ans, boul. Gambetta, 4.
Richard Rosalie, 73 ans, rue de Fouillac, 6.
Delmas Marie, 80 ans, à Cavanies.
Tranier Casimir, 2 ans, rue des Mirepoises, 7.
Filsac Louise, épou. Landrevie b. Gambetta, 87.
Bessières Jean, 61 ans, boul. Gambetta, 83.
Lacoste Pierre, 31 ans, rue Ste Barbe, 17.
Pouget Antoine, 76 ans, boul. Gambetta, 123.
Vialate Anne, 65 ans, rue Lastié, 28.
Le Prince Louise, 85 ans, boul. Gambetta.

THÉÂTRE DE CAHORS

HERNANI

Nous ne dirions rien du scandale théâtral de jeudi dernier, si nous ne tenions à mettre en garde le public des villes voisines contre l'exploitation honteuse que se permettent, en ce moment, quelques cabotins en rupture de figuraton. Ces gaillards là n'y vont pas de main morte ; ils se donnent, sur de colossales pancartes, comme artistes de l'Opéra et de l'Opéra-comique — rien que ça — et attirent ainsi le public bénévole, toujours porté à aller entendre une œuvre lyrique.

La soirée de jeudi est inénarrable. Sitôt le rideau levé et la première phrase musicale de Dona sol entendue, les sifflets ont retenti de toutes parts. Inutile de dire que tous les autres interprètes de *Hernani* ont partagé largement cette abondante moisson de quolibets et de trognons de choux.

De telles fumisteries sont vraiment intolérables. Elles ont surtout pour conséquence déplorable de jeter la déconsidération sur toutes les troupes de passage, et de porter le plus grave préjudice aux véritables artistes.

Mais au fait, le public ne méritait-il pas un peu sa déconvenue ? Est-ce que ce sous-titre monumental de l'affiche : « *Hernani*, drame de CÉLEBRE Victor-Hugo », n'aurait pas dû édifier suffisamment sur la valeur de ces forts... de la scène ?

Méfions-nous toujours des troupes de Grrrrrand Opéra de passage et sachons borner nos desirs aux tournées de troupes de genre, comme celle que nous conduit demain M. Abel, que nous avons pu déjà apprécier dans *Roger-la-Honte*.

Dimanche, 28 février

Représentation Extraordinaire

DONNÉE PAR

par la troupe ABEL, du Vaudeville

Le Régiment

Pièce en 5 actes et 8 tableaux, tirée du roman du *Petit Journal*, par

MM. Jules Mary et Georges Grisier, auteurs de *Roger-la-Honte*

Le théâtre de l'Ambigu a obtenu un éclatant succès avec le « Régiment » pièce en 5 actes et 8 tableaux, tiré du célèbre roman du « Petit Journal », par MM. Jules Mary et Georges Grisier. Cette œuvre légendaire sera prochainement représentée sur le théâtre de notre ville. Mais que nos lecteurs se rassurent, ce n'est pas le côté trivial de la vie militaire que les auteurs ont voulu mettre en scène. Les familles pourront y conduire leurs enfants, car c'est une œuvre saine, ne laissant dans l'esprit qu'une impression ardente de patriotisme, de courage et d'abnégations dans le devoir à accomplir. Il avaient déjà donné un autre grand succès « ROGER LA HONTE », pour nous présenter d'une façon si touchante et si délicate la vie intime de cette grande famille à laquelle nous appartenons ou appartiendrons tous. Ils s'en sont retirés en maîtres, car rien n'est plus émouvant et comique à la fois que cette pièce qui fait en ce moment courir tout Paris. Petitset grands, tout le monde va l'applaudir et jusqu'au Président de la République, au ministre de la guerre, aux généraux, tous ont voulu honorer de leur présence les représentations de cette œuvre vibrante d'honnêteté et de patriotisme, la présence du chef de l'Etat et de nos sommités militaires est une preuve de grande sympathie pour la pièce et les auteurs, car jamais théâtre non subventionné n'a eu cette faveur. A un aussi grand succès, il fallait une interprétation hors ligne, aussi MM. Jules Mary et Georges Grisier ont confié la conduite de leur Régiment à M. Abel, du théâtre du Vaudeville. Pour répondre à la confiance des auteurs, M. Abel s'est entouré d'une troupe d'artistes d'élite appartenant tous à nos meilleurs théâtres parisiens. Il a fait faire les costumes, copiés exactement sur ceux de l'Ambigu. Il a commandé à M. Sambon, le célèbre décorateur de l'Opéra, les deux décors à sensation : « La chambre et le Rêve du drapeau », ce dernier est la copie exacte du tableau de notre grand peintre militaire Détaillé. En un mot, il a voulu s'entourer de tous les éléments pouvant assurer le succès que mérite cette pièce charmante dont la représentation fera certainement sensation dans notre ville, et nous sommes certains qu'il y aura foule pour aller applaudir les auteurs et leurs excellents interprètes.

Guérison complète

Domjevin (Mourthe-et-Moselle), le 15 octobre 1891. — Depuis des années, je souffrais de migraine, étourdissements, mauvaises digestions ; depuis que je fais usage de vos merveilleuses Pilules Suisses, je suis entièrement guéri. Je souhaite ne plus avoir besoin de votre excellent remède que je recommande à tout le monde. (Sig. lég.) M. MINCK.

Graves inconvénients de la négligence en matière d'Hygiène

Il y a bien longtemps qu'un illustre médecin l'a dit pour la première fois : un rhume négligé est une phthisie commencée. Les victimes de l'Influenza en savent quelque chose ; si elles avaient suivi, dès le début, le traitement magistralement décrit par le docteur Jules Boyer, elles ne se débattraient pas, des semaines et des mois entre la maladie et la mort. Aux malades atteints de bronchite chronique, d'irritation des voies respiratoires, de tuberculose pulmonaire confirmée, je me permets de dire, avec l'expérience d'un vieux médecin : ne vous laissez pas endormir par des promesses fallacieuses de la réclame ; lisez et relisez le magistral traité du docteur Jules Boyer, ex-interne des hôpitaux. Seule, sa méthode, qui a conservé des milliers d'existences, peut triompher des maladies du poumon et du larynx les plus invétérées, et guérir, en quelques semaines des phthisiques inutilement gavés, des plus nombreuses médications, dont l'inefficacité devrait cependant leur apparaître notoire.

D^r P. DUVAY.

1,50, Librairie Darboi, 38, rue Rochechouart, Paris.

Chemin de fer d'Orléans

A l'occasion des fêtes du Carnaval, les Billets d'Aller et Retour comportant une réduction de 25 0/0 sur les prix du tarif général, délivrés les samedis gras, dimanche, lundi et mardi gras (27, 28, 29 février et 1^{er} mars), seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du mercredi des Cendres (2 mars).

Les billets de ou pour Paris conserveront leur durée de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

OTHELLOS

100,000 racinés, premier choix, à 42 fr. le mille. Collection de plants directs, porte-greffes, boutures et racinés, à des prix très modérés.

Envoi franco du prix courant sur demande. S'adresser à M. Victor Combes, à Vire, par Puy-l'Évêque.

AUDOUARD Chirurgien-dentiste à Bive, à l'honneur d'informer sa clientèle du Lot qu'il sera à Cahors, Hôtel du Palais National, régulièrement le 4^e mercredi de chaque mois.

REVUE HEBDOMADAIRE

Malgré la crise ministérielle, notre marché et surtout nos fonds publics font preuve de la plus grande fermeté. On se dit à la bourse qu'on trouvera toujours bien un ministre, et avec l'abondance de l'argent qui, dégouté des fonds étrangers, se porte sur nos rentes, on monte.

Les affaires laissent toujours à désirer. Le 3 0/0 est à 96.25, le nouveau à 95.07 1/2.

Les actions de nos grandes sociétés de crédit ont une légère tendance à s'améliorer.

Le Foncier revient à 1215. Les obligations foncières continuent à avoir un marché très suivi.

La Banque de Paris à 630 a repris sensiblement. D'une part les valeurs argentines s'améliorent, et d'autre part, elle a dit-on en préparation une affaire importante.

La Société Générale continue à être bien tenue. Son classement empêche toute spéculation.

Le Crédit Lyonnais est à 790. On sait que cette société développe tous les jours ses affaires de Banque.

La Banque d'Escompte est en voie de reprise. Nos grands chemins sont fermes.

Plus actifs au comptant qu'à terme.

L'obligation des chemins de fer économiques doit attirer l'attention de l'épargne.

La spéculation est active sur les titres du Suez. On escompte les plus values.

Les fonds étrangers sont délaissés. L'Italien est à 88.60.

L'Extérieure et le Portugais sont délaissés. On en connaît les motifs. Notons un vif mouvement de hausse sur les valeurs ottomanes.

En Banque, la Morena à son cours de 112,50 est bien placée pour profiter de la hausse des valeurs de cuivre.

La pari de Soufres Romains, après une légère réaction a repris son mouvement ascensionnel.

L'action des Phosphates de France continue à monter. Ce fait s'explique par la situation que cette société a su prendre en Floride, où des gisements d'une richesse extraordinaire ont été découverts.

Beaucoup de nos lecteurs ont été surpris d'apprendre que les promesses faites par la mine d'or Electra, n'étaient pas de vaines promesses et que déjà la société était en mesure de traiter cent mètres cubes d'alluvions par jour.

Il faut cependant que les incrédules prennent leur parti, et si téméraires qu'aient paru les espérances envisagées, elles se réaliseront. Aucune mine d'or dans le monde entier n'a donné ce que donnera l'Electra et les capitalistes français qui n'auront pas su s'intéresser à elle dès le début, le regretteront amèrement en suivant le développement progressif de cette magnifique affaire. Il suffit pour s'en convaincre de lire le dossier de l'affaire et pour cela d'en demander la communication à la Société Française, 22, place Vendôme, à Paris.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 35^e années. — Sommaire du numéro du 27 février 1892: — Gravures: — Théâtre Illustré: (Opéra de Vienne) « Werther ». — Scène du goûter. — Scènes diverses. — Beaux-Arts: « Une répétition », table de M. Chevallard. — Portraits: Mgr Mermillod, décédé à Rome. — Paris: La circulation interrompue par la neige. — Autriche: L'Opéra Impérial de Vienne. — Russie: L'hiver à St-Petersbourg: Un moujik. — Terre de feu: Types d'insulaires. — Marine: Un torpilleur nouveau modèle.

Texte: Chroniques: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variétés: La question des cochers, par G. Lenôtre. — Le concours agricole, par Emile Desbeaux. — Théâtre par H. Lemaire. — Musique, par Aug. Boisard. — Courrier des Beaux-Arts, par O. Merson. — Le scandale du Jardin des Plantes, par Grosclaude, illustrations de Guillaume. — Le Sport, par Archidac. Récréations de la famille, Jeux, Echecs, Dames, Rébus, etc., etc.

En supplément, se trouve la suite du roman de M. Gustave Toudouze: «Le vertige de l'inconnu» illustré en couleur par M. Marold

Tout nouvel abonné a droit au commencement de ce roman.

Le numéro 50 centimes.

SAINTE-NICOLAS. — 13^e année. — Sommaire du n° 13. — 27 février 1892. — Les douze métiers de Pierrot: Tante Nicole. — En Carnaval. — Bec d'acier: S. Blandy. — Dansons la Capucine: Arsène Alexandre. — Chez les Canaques: Meryem Ceysl. — Matelot malgré lui: J. Anceaux. — Boîte aux lettres. — Tirelire aux Devinettes.

Illustrations par J. Geoffroy, Birch, A. Closs, Louis Morin, Cobes, Ginos, Gaillard, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1004^e livraison (27 février 1892). — Texte: Les Trésors de la Fable, par le commandant Stany. — Les Timbres-postes, par Lucien d'Elne. — D'Alsace en France, par Mme J. Colomb. — Le dernier tour de l'enchantement Merlin, par Mme Jeanne Schultz. — Les bons et les mauvais tours de la pression atmosphérique, par Daniel Bellet. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de Barbant, Busson, E. Zier, etc.

Abonnement: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Nouveau Journal des voyages. — Sommaire de la 1625^e livraison (27 février 1892). — A travers la Toscane, par Eugène Muntz. — Texte et dessins inédits. — 12 gravures de Riou, Gotorbe, G. Vuillier, Barbotin, Thiriart, Giraldon, Saint-Elme Gautier, Petit et de Doccio.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Echéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction: 32, rue de la Sourdière, Paris.

8 fr. par an, parait tous les jeudis. (27 années d'existence)

Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

AUX PIANISTES

Nous recommandons à nos lecteurs une nouvelle bibliothèque musicale qui fait fureur en ce moment, *Paris-Piano*. Cette luxueuse publication paraît les 1^{er} et 15 de chaque mois et donne dans chaque numéro deux morceaux de musique inédite pour piano, édités avec grand soin, livrés sous couvertures en couleurs.

Les partitions, de difficulté moyenne, sont écrites spécialement pour *Paris-Piano* par les meilleurs compositeurs du genre, MM. Emile Pessard, Gabriel-Marie, Jules Bordier, Colomer, Frantz Hitz, Luigini, Alexandre Georges, Le Rey, Desormes Sudessi, Courras, Harring, Gay, etc.

En outre chaque fascicule de *Paris-Piano* contient un supplément littéraire dû au grand talent de MM. François Coppée, Jules Claretie, Ludovic Halévy, Jules Sandeau, André Theuriot, Henri Gréville, Jacques Normand, Ernest Legouvé, Guy de Maupassant, Hector Malot, Pierre Véron, des portraits de célébrités, une revue de la musique, du théâtre, de la mode, un courrier mondain, etc.

On peut hardiment prétendre que *Paris-Piano* est le dernier mot du progrès, du luxe et du bon marché en édition musicale. Chaque fascicule de *Paris-Piano* est vendu au prix sans précédent de 1 franc, chez tous les libraires et marchands de musique et contient environ 12 fr. de musique à prix marqués.

Dans le but de faire connaître sa publication et à titre exceptionnel, *Paris-Piano* envoie franco un numéro spécimen, contre 30 centimes en timbres-poste adressés à l'éditeur, M. René Godfroy, 11, rue d'Hauteville, à Paris.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^o
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets é constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements: 1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

BREVETS D'INVENTION
MARQUES-MODELES
OFFICE DE
L'INDUSTRIE MODERNE
POUR LA GARANTIE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE EN FRANCE & L'ÉTRANGER
Consultations écrites techniques et légales.
Direction des procès en contrefaçon, mise en exploitation des inventions.
L'imprimerie du Journal se charge spécialement de la VULGARISATION DES INVENTIONS
208 Rue Lafayette - PARIS

M. D... (de Bruxelles), âgé de 47 ans, sans profession, était atteint depuis sept ans, d'une bronchite avec expectoration abondante qui avait déterminé un affaiblissement physique considérable. Il se rendait régulièrement en hiver dans le midi et en été dans une ville d'eaux. Fatigué des médicaments, ce ne fut qu'avec peine qu'il se décida à tenter encore l'emploi du Goudron Guyot. Sous l'influence de ce médicament, les fonctions digestives se réveillèrent rapidement. Dès le cinquième jour, M. D... qui ne mangeait plus accusa une légère faim. L'appétit redevenant tout à fait bon au bout de quelques jours, et la toux qui dans le principe n'avait été que faiblement impressionnée par le goudron, diminua bientôt. Elle était presque nulle au bout la sixième semaine de traitement, et, à cette époque, l'expectoration avait cessé complètement. M. D... prend encore du goudron aujourd'hui et jure bien qu'il n'en abandonnera jamais l'usage.

Depuis trente ans, le SIROP DE RAIFORT IODE DE GRIMAULT et Cie est employé sur une échelle toujours croissante. C'est surtout dans la médecine de enfants qu'il donne des résultats remarquables; à Paris seulement, il est administré chaque année à plus de 20,000 enfants, soit contre l'engorgement des glandes du cou, soit contre la pâleur et la mollesse des chairs, les éruptions de la tête et du visage, les gourmes, le manque d'appétit, etc. Il est devenu pour ainsi dire une nécessité domestique, et toute mère prévoyante, au printemps et à l'automne en administre à ses enfants comme dépuratif.

CHAMPEAUBERT (Marne)

Depuis longtemps je souffrais de violents maux de cœur qui m'empêchaient de travailler. J'étais facilement essouffé, j'avais des palpitations qui m'étaient toute force; j'avais mal dans le dos, des points dans le côté et une faiblesse excessive au point que mes jambes refusaient de me porter, j'avais aussi de fréquentes nausées, je me suis mis à l'usage des **Pilules Giequel**, et maintenant je me trouve bien. Donnez à ma lettre toute la publicité qu'il vous plaira, pour rendre aux autres le service que m'ont rendu ces excellentes **Pilules Giequel**.

Signé: COLLOT-BAILLY.

Les CIGARETTES INDIENNES de GRIMAULT et Cie sont le remède le plus efficace connu contre l'asthme, l'oppression, l'insomnie et le catarrhe chronique. Chaque cigarette porte la signature Grimault et Cie.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.
Exiger le nom WLINSI

L'EAU de L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc.
Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE
Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRE, Pharmacien
102, RUE RICHELIEU, PARIS

Les personnes qui se livrent après leurs repas à des travaux intellectuels, sont presque toujours la proie de mauvaises digestions; l'estomac est gonflé, dilaté, il devient paresseux et ne secrète plus la quantité de suc gastrique ou pepsine nécessaire à la digestion; des maux de tête, de la somnolence, des renvois de gaz en sont la conséquence; c'est alors que les médecins prescrivent les *Perles de Pepsine Chapoteaut*; au bout d'une demi-heure, l'amélioration est certaine.

DEMANDEZ chez tous les **LIBRAIRES** et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).
La petite Carte de poche DU LOT

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES

A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4^{me} mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique: AUDOUARD, BRIVE

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de BARRY DE LONDRES,

LA REVALESCIERE

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, ptitisme, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névrose, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine et voix; ainsi que des bronches, vessie, foye, reins, intestins, muqueuse et sang.

Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces. Extrait de 100,000 cures authentiques:

« Depuis 1864, je me suis toujours guérie de mes dyspepsies par la bonne Revalescière de Barry et me trouve très bien, quoique j'ai 73 ans passés. En février dernier je ne pouvais plus rien digérer, je me suis mise encore à la Revalescière, et en mars je mangeais de tout comme tout le monde, et rien ne me faisait mal. M^{lle} GAUGUELIN, 16, rue Bernard-Palissy, chez les Religieuses Augustines, Tours, 2 juillet 1891. »

Le Dr Elmslie écrit: « Votre Revalescière vaut son pesant d'or. Elle est le meilleur aliment pour élever les enfants, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue. »

Cette, 2 janvier 1890. La Revalescière m'a empêché de mourir, depuis dix-huit mois; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO. Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 50; 1/2 kil., 4 fr. 50; 1 kil., 7 fr. 75; 2 kil., 12 fr. 50; 4 kil., 24 fr., soit environ 25 centimes le repas. 46 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATE. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50 et 7 fr. 75. Envoi franco contre mandat-poste. — Partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et C^o (limited), 8, rue Castiglione, à Paris.

Dépôt à Cahors, Vinel, droguiste.

PROFITS de 5 à 10% assurés sans risques MOYEN DE RÉALISER BÉNÉFICES de 100 à 500* et plus, payables tous les 15 jours. Liste et résultats obtenus envoyés gratis. COCHRANE and SONS, Stockbrokers
13 & 14, Cornhill, E. C., LONDRES
Maison fondée en 1867, ayant clientèle dans toute l'Europe

PARIS

GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVEAUTÉS
Envoi gratuit & franco
du catalogue général illustré, renfermant toutes les modes nouvelles pour la SAISON d'ÉTÉ, sur demande affranchie adressée à
MM. JULES JALUZOT & C^o
PARIS
Sont également envoyés franco les échantillons de tous les tissus composant nos immenses assortiments, mais bien spécifier les genres et prix.
Expéditions franco à partir de 25 francs

LA NEW-YORK, COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
1872 **Systeme de l'Accumulation des Bénéfices** 1892
INAUGURÉ EN 1872
EXEMPLES DE RÉSULTATS ACQUIS EN 1892
Police *Vie Entière Ordinaire*, souscrite à l'âge de 43 ans
Capital: Fr. 10,000. — Total des primes versées dans les 20 ans: Fr. 7,010
Le Contrat peut aujourd'hui être résilié contre sa valeur actuelle: Fr. 8,788
Rapport: Fr. 125 pour un versement de Fr. 100.
Police *Morte de 20 Ans*, souscrite à l'âge de 30 ans
Capital: Fr. 25,000. — Total des primes versées: Fr. 24,265
Le Contrat peut aujourd'hui être résilié contre sa valeur actuelle: Fr. 41,192
Rapport: Fr. 170 pour un versement de Fr. 100.
Police *Vie Entière, 20 Primes*, souscrite à l'âge de 37 ans
Capital: Fr. 50,000. — Total des primes versées: Fr. 35,830
Le Contrat peut aujourd'hui être résilié contre sa valeur actuelle: Fr. 51,692
Rapport: Fr. 144 pour un versement de Fr. 100.
Il est à considérer que ces résultats sont offerts aux assurés après que la Compagnie a couru le risque de l'assurance pendant 20 ans.
Les personnes désireuses de connaître les Résultats acquis sur des Polices d'Accumulation émises à leur âge actuel et d'avoir des renseignements au sujet des options qui leur sont offertes à l'expiration de la période d'accumulation, voudront bien s'adresser à la
DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'EUROPE: 16, B^d DES ITALIENS, PARIS
A Cahors, M. ROBERT, agent général, faubourg Cabessut.

Chemin de fer d'Orléans
HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS		
	Omnibus	Poste, Omnibus		Poste, Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 40	12 ^h 50	PARIS. — D.	7 ^h 40	12 ^h 50
Mercurens	6 ^h 54	1 ^h 4	— Express	7 ^h 40	12 ^h 50
Arrêt Douelle	6 ^h 58	1 ^h 4			
Parac	7 ^h 5	1 ^h 15			
Luzoch	7 ^h 11	1 ^h 22			
Gastelfranc	7 ^h 25	1 ^h 35			
Arrêt Prayssac	7 ^h 28	1 ^h 38			
Puy-l'Évêque	7 ^h 36	1 ^h 46			
Duravel	7 ^h 43	1 ^h 54			
Sotrac-Touzac	7 ^h 51	2 ^h 3			
Famel	8 ^h	2 ^h 13			
LIBOS. — A.	8 ^h 6	2 ^h 19			
BORDEAUX. — A.	8 ^h 51	2 ^h 49			
PARIS. — Ar.	11 ^h 37	4 ^h 37			

De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
	Omnibus	Poste, Omnibus		Poste, Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 45	11 ^h 30	CAPDENAC. D.	7 ^h 47	11 ^h 30
Cabessut, halte	7 ^h 54	11 ^h 41	Lamadeline, D.	7 ^h 50	11 ^h 34
Arcambal	8 ^h 4	12 ^h 4	Toirac	8 ^h 10	11 ^h 54
Vers	8 ^h 12	12 ^h 12	Montbrun, hal.	8 ^h 12	12 ^h 30
Saint-Géry	8 ^h 20	12 ^h 20	Cajarc	8 ^h 30	12 ^h 30
Conduché	8 ^h 32	1 ^h 5	Calvignac, hal.	8 ^h 40	1 ^h 6
St-Girg, halte	8 ^h 38	1 ^h 11	St-Martin-Lab.	8 ^h 49	1 ^h 26
St-Martin-Lab.	8 ^h 45	1 ^h 18	St-Girg, halte	8 ^h 57	1 ^h 37
Calvignac, hal.	8 ^h 53	1 ^h 26	Conduché	9 ^h 43	1 ^h 55
Cajarc	9 ^h	2 ^h 10	Saint-Géry	9 ^h 18	2 ^h 22
Montbrun, hal.	9 ^h 18	2 ^h 24	Vers	9 ^h 23	2 ^h 35
Toirac	9 ^h 27	2 ^h 45	Arcambal	9 ^h 31	2 ^h 56
Lamadeline	9 ^h 30	3 ^h 10	Cabessut, halte	9 ^h 41	3 ^h 10
CAPDENAC. A.	9 ^h 51	3 ^h 26	CAHORS. — A.	9 ^h 49	3 ^h 20

Le propriétaire-gérant: LAYTON.